

Conseiller en gestion du personnel

RÉF | 7223

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer l'administration du personnel;
- Gérer le personnel;
- Assurer le développement du personnel;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail;
- S'insérer dans la vie professionnelle.

Programme

- **Cours Professionnels :**

Première année :

Déontologie; Droit civil; Droit collectif; Le contrat de travail; Gestion administrative du personnel; Le règlement de travail; Les institutions sociales; La sécurité et le bien-être; Les accidents du travail et les maladies professionnelles; Communication.

Deuxième année :

Management; Recrutement; Gestion salariale du personnel; Politique de formation en entreprise; Statut des indépendants; Emploi; Analyse des données du personnel; Négociation sociale; Gestion des risques en entreprise; Séminaire; Gestion de projets.

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement Ce diplôme de coordination et encadrement est positionné au niveau 5 du cadre européen des certifications.

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 2 années

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 325 euros par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription **ET** répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, CESS;

Soit, réussite d'un examen d'entrée;

Soit, Diplôme de formation chef d'entreprise sfpme ou IFAPME dans un métier connexe (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique);

Soit, 3 années d'expérience professionnelle dans le métier (sous réserve de l'avis du conseiller pédagogique) **ET** :

- **Soit**, 4ème année secondaire réussie en général, technique ou artistique (CESI/CE2D);
- **Soit**, 6ème année secondaire en professionnel réussie (CE6P ou CQ6P);
- **Soit**, Certificat d'apprentissage.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.](#)

La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

[Suivez la vidéo d'un workshop relatif au métier.](#)

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>